



Togo/ Santé : Une nouvelle grève de 04 jours avec fermeture des hôpitaux et morgues

La tension est montée d'un cran ce lundi dans les formations sanitaires publiques au Togo. En assemblée générale ce matin au Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio (CHU SO) de Lomé, la plus grande formation sanitaire publique du pays, le Syndicat des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot), qui est souvent monté au créneau ces derniers temps pour réclamer de meilleures conditions de travail, a annoncé une nouvelle grève de quatre jours avec fermeture des hôpitaux publics du pays y compris les morgues à compter de ce mardi 13 Mars.

« La décision de l'Assemblée générale est claire. Nous allons observer à partir de demain une grève sèche. Toutefois, il y a des services sensibles qui vont continuer par fonctionner. Il s'agit de la réanimation, de centre de transfusion, de l'hémodialyse où la vie des gens est en jeu mais tous les autres services sont fermés aussi bien la morgue, les services de radio, de laboratoire, les admissions et urgence (...) ; Aucun centre de Lomé à Cinkassé ne sera ouvert pour recevoir les gens », a indiqué Gilbert Tsolenyanu, secrétaire général adjoint du Synphot.

« Nous sommes déterminés et solidaires pour aller jusqu'au

bout parce que c'est l'intérêt des togolais qui est en jeu. C'est leur vie que nous soignons et nous demandons aux togolais d'être solidaires à la cause qui n'est pas que notre cause à nous, mais qui est la cause des togolais », a-t-il ajouté.

Les praticiens hospitaliers exigent non seulement la satisfaction des points inscrits à leur plateforme revendicative, mais aussi la libération du Pr. Ihou Watéba de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de l'Université de Lomé qui est impliqué dans une supposée affaire de falsification de notes d'étudiants, et placé en garde à vue depuis quelques jours au Service de Renseignement et d'Investigation (SRI) de la Gendarmerie nationale. Mais pour des raisons de santé, il aurait été évacué au CHU Campus de Lomé.

Également impliqués dans cette affaire qui suit son cours, deux étudiants en médecine dont l'un se trouve être le fils du Pr. David Dosseh, ancien secrétaire général du Synphot.

Une nouvelle assemblée générale est prévue le vendredi 16 mars prochain pour décider de la suite.

David



Pour un environnement sain : Le projet AWOEMA lancé à Atakpamé

La phase pilote du projet environnement sain pour une vie saine dans les centres d'établissement scolaire dénommé AWOEMA, a été officiellement lancée en fin de semaine dernière au cours d'une réunion des acteurs tenue à l'OCDI à Atakpamé dans la préfecture de l'Ogou.

Ce projet d'hygiène et d'assainissement co-financé par les associations « PAROLA e AZIONE » et « FRIULI VENEZIA GIULIA » basées en Italie, à pour objectif d'enrayer la pauvreté sous toutes ses formes dans les pays du tiers monde, d'entreprendre autrement des travaux de salubrité dans les écoles afin de préparer les enfants à prendre une part active à l'organisation de leur milieu scolaire en matière d'hygiène.

Il s'agira d'encourager les élèves à créer et préserver un environnement sain, protecteur et épanouissant pour leurs activités d'apprentissage à l'école et ailleurs.

L'initiative de ce projet est félicitée par les premiers responsables de la Commune d'Atakpamé notamment le président de la délégation spéciale, M. Adjonou Kassègnin. Ce dernier a remercié les initiateurs et les partenaires financiers car selon lui, c'est un des moyens pour faciliter la création d'un cadre communautaire favorisant la scolarisation et le suivi du travail scolaire des élèves.

Pour le Directeur régional de l'assainissement des plateaux M. Sibité Makpalibé, c'est une occasion de plus pour assurer et créer un environnement confortable, sécurisé qui favorise non seulement l'apprentissage, mais aussi un cadre attrayant aux touristes. Il a émis le vœu qu'une commission hygiéniste soit mise sur pied dans les établissements retenus.

Le président de l'association PAROLA e AZIONE, M. Akpo Komlan a saisi l'occasion de la réunion du lancement pour retracer la genèse de son association et les motivations à la base de l'élaboration du projet. L'équipe du projet, de même que la procédure de gestion des déchets et les résultats attendus sont également présentés au public. « *Des notions d'hygiène sont indispensables aux élèves pour leurs permettre d'assurer une vie saine et agréable* », a souligné M. BADA Joseph, le chargé du projet.

Il faut préciser que l'association Parola e Azione a été créée le 26 juin 2009 avec pour ambition, celle d'enrayer la pauvreté sous toutes ses formes.

De notre correspondant à Atakpamé, Evrard NOMANYO



Assemblée générale sur l'adoption et la validation des outils de gestion de l'ANIAC

Les acteurs des différents ministères membres de l'Autorité Nationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques au Togo (ANIAC-Togo) ont entamé ce lundi 19 février à Atakpamé (150 km au nord de Lomé), une assemblée générale portant sur

L'adoption et la validation des outils de gestion de cette Autorité.

Il s'agit du règlement intérieur, du plan d'action 2018-2019 de même que le manuel de procédures administratives financières et comptables de l'ANIAC-Togo.

L'ouverture des travaux qui dureront cinq jours, a été présidée par Bruno Pakoupati Boyodé, président de l'ANIAC-Togo. Au cours de cette assemblée, les participants échangeront sur les différents énoncés et apporteront des contributions pour la perfection des documents soumis à leur appréciation.

Créée le 04 novembre 2015 par décret N° 2015-082/PR, l'ANIAC-Togo est une structure nationale qui vise à promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité internationale, en contribuant au désarmement et au développement économique. Elle a pour but de lutter contre la prolifération des produits chimiques dans toutes leur forme sur toute l'étendue du territoire togolais afin d'assurer une meilleure utilisation de ces produits pour le bien-être socio-économique des populations du Togo.

La mission de cette Autorité est d'assister le gouvernement dans la conception et la mise en œuvre de la politique nationale sur l'interdiction des armes chimiques et sur leur destruction, ainsi que des produits chimiques prohibés par la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Selon M. Boyodé, les armes chimiques sont en effet tout produit chimique qui, par son action chimique sur des processus biologiques, peut provoquer la mort, une incapacité temporaire ou des dommages permanents chez les êtres humains ou les animaux.

De notre correspondant à Atakpamé, Evrard NOMANYO



Faure Gnassingbé inaugure une usine pharmaceutique à Avéta dans le ZIO

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a procédé ce vendredi 16 février à l'inauguration d'une usine pharmaceutique dénommée DO PHARMA dans la localité d'Avéta (préfecture de Zio).

Première du genre en Afrique de l'Ouest francophone, il s'agit d'une unité pharmaceutique de production de solutés intraveineux, qui entend apporter des solutions à la dépendance du Togo et de la sous-région en produits pharmaceutiques. Des médicaments de qualité seront localement produits dans cette usine avec par ricochet, une réduction des délais de livraison.

En effet, selon les explications du Dr. Guy Dovi-Akue, Président du conseil d'administration de Do-Pharma, l'usine à travers sa production, permettra de limiter la dépendance des importations, de lutter contre les produits contrefaits et d'augmenter le système de santé en renforçant l'accès aux soins primaires.

« Avec Do pharma, nous nous engageons à accroître l'accessibilité des médicaments essentiels à la communauté africaine, en fabriquant les produits de qualités aux normes

internationales. L'usine avec ses installations techniques et son personnel qualifié, peut produire selon les normes internationales, 18 millions de flacons par an, à raison de 3000 flacons par heure », a-t-il ajouté.

Sur son compte twitter, Faure Gnassingbé a indiqué que « *cette imposante infrastructure présente un atout économique qui favorisera la création d'emplois durables et l'accès des populations aux produits pharmaceutiques à des coûts raisonnables* » tout en précisant que « *Do-Pharma jouit de la zone franche avec les avantages y afférents* ».

Implantée sur un espace de 10 hectares dont 3500m² pour l'usine, Do Pharma dispose de quatre départements (production, ingénierie, assurance qualité et contrôle qualité), d'un laboratoire avec des salles de conditionnement répondant aux normes de l'OMS. Le projet est cofinancé par des partenaires au développement notamment la BIDC, la BOAD, l'Orabank et la BIA-Togo, avec l'accompagnement de l'Etat togolais.

Cris DADA



**OGOU : Des journalistes
outillés pour la**

vulgarisation du code de la santé au Togo

Une trentaine de journalistes des régions des plateaux et centrale ont pris part du 06 au 09 février à Atakpamé dans la préfecture de l'Ogou, à un atelier de formation axé sur le thème : « Engagement des journalistes pour la vulgarisation du code de la santé de la république du Togo ». Une initiative de l'ONG Aimes-Afrique en partenariat avec l'ONG AKTION PIT Togo HILFE et le BMZ avec l'appui financier de la coopération allemande.

Après quatre jours d'échanges fructueux, les participants et les formateurs se sont séparés sur une note de satisfaction générale. Ils ont réaffirmé leur engagement pour la vulgarisation du code de la santé au Togo à travers divers moyens : des émissions radiophoniques, des jeux-concours ouverts aux auditeurs, des articles de presse (écrite et en ligne) et des messages.

L'objectif final est de sensibiliser les populations et les amener à adopter les bonnes pratiques véhiculées dans le code en ce qui concerne les mesures idoines pour un environnement sain.

Les communicateurs notamment Vincent Kavege et Géraldo Issidine ont respectivement entretenu l'assistance sur les expériences acquises lors de la précédente formation et les modules intervenant sur les principes fondamentaux du code de la santé publique, la spécialisation des journalistes en santé, les techniques d'animation des émissions de santé, et les jeux radiophoniques pour la vulgarisation du code de la santé.

Dans son mot de clôture des travaux, le Directeur exécutif adjoint d'Aimes-Afrique, M. Farouz Kokou a encouragé les

journalistes à véhiculer l'ensemble des dispositions du code de la santé à l'endroit des différentes communautés afin de les amener à adopter des pratiques saines pour une meilleure santé des populations.

De notre correspondant à Atakpamé, Evrard NOMANYO



Togo/ Santé : La région des Plateaux se mobilise contre la rougeole et la rubéole

Du 12 au 18 février prochain, se déroulera dans la région des plateaux, une campagne intégrée de vaccination contre la rougeole et la rubéole, couplée à l'administration de la vitamine A et de l'Albendazole. Pour une réussite de cette opération, les Hommes de médias et Points Focaux Information Education et Communication (PFIEC) des districts ont été conviés cette semaine à une séance de Briefing à Atakpamé, chef-lieu de la région.

Cette réunion organisée par le Ministère de la santé a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs des médias et des points focaux IEC des districts sur cette campagne de vaccination contre les maladies ciblées. Les participants ont été outillés pour mobiliser les populations par le biais des activités de communication de masse et autres campagnes

médiatiques (diffusion des spots et messages et réalisation des émissions radiophoniques).

Le Directeur Régional de la santé plateaux, M. Aminou Moussa explique qu'en dehors de la rougeole qui est une maladie infectieuse posant un problème de santé publique au Togo, la rubéole constitue également un problème majeur de santé publique.

Selon lui, le système national de surveillance de la Rougeole et de la rubéole a permis de notifier en 2016, deux cent soixante seize (276) cas confirmés de rubéole contre quinze (15) cas confirmés de rougeole. Le système de surveillance sentinelle au niveau des CHU Sylvanus Olympio et Campus de Lomé a notifié de 2012 à 2016, soixante-huit (68) cas suspects de syndrome de rubéole congénitale dont 8 cas confirmés au laboratoire.

La réussite d'une telle campagne nécessite une bonne préparation à tous les niveaux et une bonne mobilisation sociale, a pour sa part indiqué M. Banassim Kaledjora, chef de l'équipe de la commission mobilisation et communication pour la campagne.

De notre correspondant à Atakpamé, Evrard NOMANYO



INAM : Une source de satisfaction pour les assurés et les prestataires

Les responsables de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) étaient ce mardi 23 janvier 2018 en une séance de restitution des résultats d'une enquête de satisfaction qu'elle a commanditée. Au travers de cette enquête indépendante, l'INAM a voulu écouter et comprendre les usagers de leurs services afin d'apprécier la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes pour améliorer la qualité de ses prestations.

D'après le rapport d'enquête générale de satisfaction, il ressort un taux de satisfaction général de 71,7 % pour les assurés et de 66,4 % pour les prestataires. C'est le cabinet Afriksurvey qui a été commis pour questionner différemment et spécifiquement chaque type d'acteur.

Pour Mme Miriam Dossou, Directrice générale de l'INAM, « ce résultat est le fruit du travail d'une équipe engagée et volontaire de femmes et d'hommes agissant au quotidien pour le meilleur ». Ce résultat est non seulement satisfaisant mais aussi constitue une invite pour mener des actions fortes pour consolider les acquis et améliorer la qualité des services de l'institut.

« Nous sommes dans une démarche d'amélioration continue et nous mettons un accent particulier sur la qualité. C'est ensemble que nous allons construire une assurance maladie viable pour les générations d'aujourd'hui et de demain », a-t-elle indiqué. Aussi, a-t-elle promis pour conclure, se battre pour atteindre un taux de 0 % d'insatisfaction.

Créé depuis 2011, l'INAM est un établissement public jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion

administrative et financière. Il est chargé de gérer le régime obligatoire d'assurance maladie des agents publics et assimilés. L'institut a reçu en 2016, le prix de l'entreprise la plus dynamique évoluant dans le domaine de l'assurance maladie.

Jacob ATALI



Faure Gnassingbé constate les performances de l'approche contractuelle au CHR d'Atakpamé

Le Centre Hospitalier Régional d'Atakpamé a reçu ce jeudi 14 décembre, la visite du Chef de l'Etat dans le cadre de la nouvelle approche de gestion (approche contractuelle) en cours d'expérimentation dans cette formation sanitaire du Togo. Faure Gnassingbé est allé constater les premiers résultats de cette nouvelle méthode de gestion, une visite couplée de la remise de matériel roulant à diverses structures sanitaires de la région des plateaux.

Le CHR d'Atakpamé fait en effet partie des centres pilotes choisis dans le cadre de la réforme de la contractualisation qui est basée sur une délégation de gestion à une entité non

étatique chargée de mettre en place des outils et mécanismes d'une gestion orthodoxe, participative et inclusive.

Après environ six mois de mise en œuvre de cette nouvelle approche, les résultats sont jugés encourageants selon le ministre Moustafa Mijiyawa en charge de la santé et de la protection sociale.

La contractualisation s'est en effet soldée dans ce centre par une augmentation du taux de fréquentation et une gestion efficiente des ressources disponibles. Elle a permis le paiement régulier des salaires et primes des 109 agents émargeant sur le budget autonome depuis juin 2017, une réduction du découvert à la banque de 46 à 31 millions de francs, une augmentation de l'achat de médicaments de 66 %, une augmentation des frais alloués à la maintenance des équipements de 841 %, une réduction du taux de retard de 12 à 3 %, l'achat de 2 microscopes, de 6 ordinateurs, d'une table d'accouchement, de deux brancards et la réhabilitation de la pharmacie entre autres.

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion de sa visite pour féliciter tous les acteurs dont l'engagement et l'adhésion à ce processus ont permis d'obtenir les résultats enregistrés, lesquels résultats suscitent déjà l'extension de l'approche vers les autres structures sanitaires publiques du pays. Faure Gnassingbé a également rappelé au personnel de l'hôpital, les fondements de l'approche contractuelle et réaffirmé la détermination du gouvernement à honorer ses engagements en faveur de la santé et du bien-être des populations.

Aussi, des équipements acquis dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) ont-ils été mis à la disposition de cinq centres de santé de la région. Ces équipements sont composés de cinq ambulances médicalisées, de 10 véhicules de liaison, et de 100 motos tout-terrain.



Alerte : Des produits laitiers contaminés sur le marché togolais !

Picot-350g, Picot-460g et Milumel-900g : ce sont là des noms de produits laitiers contaminés et impropres à la consommation importés d'Europe et qui circulent sur le marché togolais. C'est le résultat d'une investigation des agents du ministère de la santé et de la protection sociale suite à une alerte internationale indiquant la commercialisation de ces produits pour enfant de premier et deuxième âge dans certains pays dont le Togo.

Les opérateurs économiques y compris les grossistes et chaînes de distributions pharmaceutiques sont priés de retirer ces produits des circuits de commercialisation et de procéder à leur destruction pure et simple afin de préserver la santé des enfants.

La population est également appelée à rester vigilante en dénonçant toute tentative de commercialisation de ces produits ou sous toutes autres formes. « Des actions sont en cours sur le marché national pour le respect scrupuleux des mesures édictées par les services compétents », indique un communiqué

du ministère de la santé.

La Rédaction



Le Fonds Mondial accorde une subvention d'environ 38 milliards de F CFA au Togo

Dans sa lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme, le Togo vient de bénéficier d'une nouvelle subvention de la part du Fonds Mondial. 57 599 205 millions d'euros soit environ 38 milliards FCFA, c'est en effet l'enveloppe financière que l'institution vient de mettre à la disposition du pays pour la période 2018-2020. La signature de la convention de financement est intervenue ce jeudi à Lomé au cours d'une cérémonie présidée par le Premier Ministre Komi Sélom Klassou.

Cette nouvelle subvention permettra au Togo de renforcer la lutte contre ces trois maladies. Selon le Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Togo, ces financements permettront en effet d'acheter des médicaments pour soigner les malades, de soutenir des programmes de prévention des maladies et de contribuer au renforcement du système de santé. « Notre engagement doit être total, permanent et synergique pour permettre de délivrer des

services de qualité et dans des délais appropriés à celles et ceux qui en ont besoin », a indiqué Mme Khardiata Lo N'diaye, remerciant au passage les pays donateurs du Fond Mondial notamment les USA, la France et l'Allemagne qui, malgré un contexte économique difficile, ont toujours maintenu leur engagement financier auprès du Fonds.

« Mettre fin au SIDA, à la Tuberculose et au paludisme en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030, fait partie des cibles de l'ODD », a-t-elle rappelé.

Le Premier ministre pour sa part, a au nom du Gouvernement et des populations bénéficiaires, témoigné ses gratitudes au Fonds mondial et aux pays donateurs pour leur accompagnement. *« L'acte de ce jour est l'expression vivante du partenariat identifié comme vecteur essentiel et indispensable pour l'atteinte des résultats globaux à savoir : la paix, la bonne santé, la croissance durable pour un développement inclusif en faveur des peuples du monde de manière que "personne ne soit laissé pour compte" »*, a déclaré Komi Sélom Klassou.

Le Togo reste encore touché à des degrés divers par les maladies endémiques et transmissibles que sont le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme. Le taux de prévalence du VIH Sida est de 2,1 % selon les dernières estimations. La proportion de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ayant accès aux ARV est de 51 % en 2016.

En ce qui concerne la tuberculose, la maladie reste endémique et concentrée dans trois régions du pays notamment Lomé Commune, la Maritime et les Plateaux. Pour ce qui est du paludisme, les efforts ont permis à ce qu'au moins 60 % des ménages togolais dorme aujourd'hui sous moustiquaires. L'incidence de la maladie a régressé de près de 20 % entre 2010 et 2015 avec une réduction du taux de mortalité de 40 % chez les enfants de moins de 5 ans.

David